

**COMPTE RENDU DU CONSEIL PORTUAIRE
DE PIRIAC
Jeudi 19 octobre 2023
Base nautique**

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu du conseil portuaire du 4 mai 2023
- Rapport d'activité du délégué
- Tarifs 2024
- Règlement Particulier de Police
- Point d'actualité SNSM

Membres du conseil portuaire présent.es

Mme Lydia MEIGNEN, Présidente du conseil portuaire et des Ports de Loire-Atlantique,
M. Emmanuel JAHAN, directeur des ports, SAS Loire Atlantique Nautisme,
M. Daniel ELOI, représentant la commune de Piriac,
M. Julien SAVARIT, commandant de ports, les Ports de Loire-Atlantique,
M. Frédéric DACHEUX, membre du personnel, SAS Loire Atlantique Nautisme,
MM. Jérôme DANGY, Patrick MORICEAU et Daniel PAYEN, représentant les plaisanciers, désignés par le CLUPP,
M. Mathieu PESEUX, Bertrand BUISSON, David JANSSENS, Richard BRIFFAUT, et Johann GUYOT, représentant les entreprises nautiques,
M. Claude THOUROT, représentant Nautisme en Pays Blanc,

Invité.es

M. Gildas GUGUEN, directeur, Les Ports de Loire-Atlantique,
Mme Séverine GUILLOU, référente exploitation, Les Ports de Loire-Atlantique.
M. Jean-Claude MABO, représentant Cercle Nautique de Piriac,
MM. Denis BERTHO et Hubert JAIR, représentant la SNSM

OUVERTURE DE SÉANCE

Le quorum est atteint, Mme MEIGNEN ouvre le conseil.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL PORTUAIRE DU 4 MAI 2023

Le procès-verbal du conseil portuaire du 4 mai 2023 ne fait pas l'objet de remarques.

Il est adopté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU DÉLÉGUÉ PRÉSENTÉ PAR LOIRE-ATLANTIQUE NAUTISME

Les chiffres sont arrêtés au 15 septembre 2023

Bilan de la saison 2023

Les escales

- Une baisse liée aux conditions météorologiques, rattrapée sur le mois d'août
- A noter la fermeture du port pendant 15 jours pour l'accueil de la Solitaire du Figaro

Les saisonniers

- En hausse par rapport à 2022 et plutôt stable par rapport à 2021
- Cette variation est due à l'opération de dragage
- Il n'est pas noté d'effet météorologique sur ce type de contrat
- On peut envisager à nouveau une baisse en 2024 du fait de la nouvelle opération de dragage

Le Port reste toujours très bien noté pour l'accueil des plaisanciers en escales

Les croisières

- Le Passeport escales et Passeport escale LAN sont toujours attractifs
- Un nombre de nuitées offertes en légère baisse, une fois encore, lié à la météo entraînant moins de navigation des plaisanciers et en conséquence moins de nuitées d'absences déclarées
- Un chiffre d'affaires qui reste globalement stable
- La fréquentation a atteint son rythme de croisière élevé

Carburant

- Forte baisse clairement en adéquation avec l'effet météo, relevé dans tous les autres ports
- Les plaisanciers ont moins navigué
- L'achat et la vente de carburant ont un effet important sur le chiffre d'affaires mais pas sur le résultat

Les manutentions

- Plutôt stable,
- Un démarrage tardif lié au changement de moteur de la potence

Les services

Mise à sec estivale

- 15 bateaux en 2023
- Proposition aux clients qui ne naviguent pas en haute saison de sortir leur bateau pour le stocker avec pris en charge de la manutention à terre et du stockage
- Cette offre permet une optimisation du bassin portuaire

Application « Loire-Atlantique Nautisme »

- Renouvellement des contrats par l'application
- Outil qui permet une information fiable auprès des plaisanciers et pour communiquer sur la vie du port

Chèques vacances

- 4720 € réglé en chèques vacances
- Service très apprécié

Prêt de vélos

- Prestation proposée aux escalants avec mise à disposition d'un vélo pour une durée d'1heure pour leur permettre de faire leur course
- 2 vélos avec chariots sont disponibles
- 24 plaisanciers les ont utilisés

Travaux réalisés

Seuil escamotable

- Réalisation d'une visite de contrôle
- Nettoyage, réglage et entretien

Mouillages d'attente

- Réalisation d'une visite de contrôle en entretien

Contrôle d'accès

- Dispositif qui a plutôt bien fonctionné cette année
- Installation du matériel par la Société ATOUT PORT (système déjà éprouvé sur les autres ports gérés par LAN)
- La carte permet aussi l'accès aux parkings et sanitaires

Revue de presse – port de Piriac

- Des retombées principalement dues à la Solitaire du Figaro et aux 20 ans du port
- Opérations qui ont permis de mettre en lumière les prédécesseurs grâce à tous ceux qui ont porté le projet
- Une belle réussite pour la Solitaire, qui a mobilité pas mal de monde, proximité du village, convivialité et belle météo

Prévisions hiver 2023/2024

Travaux à venir

Pontons et catways

- Des travaux d'entretien en lien avec l'opération de dragage à venir

Aire de carénage

M. JAHAN explique qu'il s'agit d'un dossier très complexe. Le système de traitement des eaux doit être remis aux normes. Ces dernières ont encore évolué, et ce, de manière très défavorable, avec un arrêté de la DDTM très restrictif. LAN a lancé un appel d'offres, avec une proposition à hauteur de 400 K€ de travaux, auxquels il faut ajouter 60 K€ de maintenance annuelle. Le coût à répercuter, en prenant en compte uniquement l'entretien annuel, serait de 80 € en moyenne soit le prix d'une manutention. LAN a décidé de suspendre le marché. Un groupe de travail au niveau nationale a été mis en place pour négocier des normes qui soient plus acceptables. Les équipes réfléchissent, en parallèle, à d'autres systèmes, car 90 % de l'eau qui passe représente de l'eau de pluie. Pour 10 tonnes d'eau vraiment à traiter, le coût d'envoi en usine de traitement par camion s'élèverait à seulement 2500 €. Ce projet ne sera pas mis en place cet hiver au vu des investissements et des coûts d'entretien annuel.

Infrastructures / ouvrages maritimes

- Les études sur les ouvrages et infrastructures permettront de les rendre en bon état d'entretien en fin de concession
- Accord avec les Ports de Loire-Atlantique pour poursuivre les investissements, même ceux allant delà de la fin de concession pour maintenir le port en bon état, qui fera l'objet d'un avenant et d'une valeur nette comptable au terme du contrat, qui sera reprise par le futur concessionnaire
 - Partie droite du quai de la potence (pas le droit de poser charges lourdes)
 - Réfection des pieux d'ici à 3 ans (sablage, mise en peinture)
 - Travaux sur la porte (réflexion pour savoir si la porte doit être changée, même si cette dernière vieillie très bien)

Remplacement système électrique seuil escamotable

- Système vieillissant

- Lancement du marché en fin d'année 2023 pour des travaux durant l'hiver

Dragage

L'opération de dragage va se terminer cet hiver avec toute la partie à l'est et à l'ouest du port. Un certain nombre de bateaux vont devoir être déplacés. Des TEMO et/ou annexes seront mis à disposition des plaisanciers qui en ont besoin. Les déplacements concerneront les pontons J, H et I dans un premier temps. Ensuite cela concernera les pontons I à H, pairs. Seul le ponton F ne bougera pas. Cette opération va entraîner de très nombreux déplacements sur une période d'environ 3 mois. Elle va mobiliser l'ensemble de l'équipe. Les pontons seront stockés sur le parking. Les professionnels de la pêche vont de nouveau être concertés sur le sujet.

M. MABO questionne sur les contraintes pour les plaisanciers

M. DACHEUX répond qu'au vu des nombreux déplacements, l'accès aux bateaux pourra être difficile, expliquant la proposition de mise à disposition d'annexes ou du TEMO. Cette opération va se dérouler de janvier à fin mars.

M. JAHAN ajoute que le seul risque réside dans la météo pour le passage de la porte.

Tarifs 2024

M. JAHAN présente le calcul de l'inflation réelle des charges d'exploitation de LAN qui s'élève à 5,3 % sur les 12 derniers mois. En prenant en compte les perspectives favorables (maîtrise des charges fluides même si cela ne reviendra pas aux pris d'avant, mutualisation des frais de personnel avec la Turballe), les points d'attention (investissements à poursuivre et à prévoir au regard notamment des évolutions des normes impactantes sur le quotidien), et le fait que nous soyons encore dans une période de forte inflation, LAN propose une évolution tarifaire de 4,5%.

M. JAHAN rappelle une réorganisation de LAN en 3 territoires, où intervient une seule et même équipe pour chacun de ces territoires. Il évoque la mise en place d'un bilan carbone dans les ports pour prendre les devants des normes de transition écologique à venir.

La hausse tarifaire proposée est en dessous de l'inflation théorique et semble être un juste équilibre pour les plaisanciers et la poursuite la gestion du port. LAN a procédé au même taux d'augmentation sur l'ensemble de ces ports.

M. JAHAN poursuit en expliquant l'ajout de 2 nouveaux tarifs :

- Des frais pour le déplacement et intervention d'un agent en dehors des horaires d'ouverture, notamment pour une situation abusive. La convention collective a voté un nouvel accord sur le temps de travail qui induit une prime forfaitaire de 250 € de prime forfaitaire en cas d'intervention de l'agent.
- Des tarifs pour les autorisations d'occupation temporaire sur les terrepleins lors d'une privatisation par un organisateur d'événements à caractère commercial
- Un tarif pour le traitement des eaux de carénage base. Un point est prévu avec les entreprises.

M. DANGY évoque déjà une augmentation de 5 % en 2022 pour anticiper l'inflation

M. JAHAN rappelle que l'inflation représente environ 15 % sur plusieurs années et ne voit pas d'autres alternatives que d'augmenter pour absorber ces hausses

M. DANGY convient que l'augmentation a pour effet de retrouver un équilibre mais constate aussi un surcoût des provisions de dragage et 60 % d'augmentation des résultats de LAN

M. JAHAN assume que le port de Piriac fasse des résultats mais rappelle que depuis l'arrivée de LAN, le port est très bien entretenu, ce qui n'est pas le cas sur d'autres ports où des rattrapages importants sont à réaliser. Aujourd'hui, il apparaît opportun de ne plus forcément réfléchir par port mais d'une manière globale car c'est grâce au port qui fonctionnent bien qu'il est possible de remettre aussi à niveau les autres ports et retrouver un équilibre.

Mme MEIGNEN procède à la validation des tarifs, qui reçoivent un avis favorable à la majorité et 1 vote contre.

Budget 2023/2024

Produits 2023

- Une hausse du chiffre d'affaires des contrats annuels cohérent avec l'augmentation tarifaire
- Une stabilité des contrats saisonniers

- Une baisse de la fréquentation des escales qui redeviendra stable après la hausse de 1 € (pas d'augmentation depuis 2013)

Les charges 2023

- Un certain nombre d'études nécessaires notamment pour tous les gros travaux (diagnostics / faisabilité) qui peuvent s'appuyer sur les compétences en interne, mais qui doivent également être appuyées par des spécialistes pour choisir les bons bureaux d'étude
- Baisse de la masse salariale dû à la mutualisation du personnel
- Un réajustement de la provision dragage au terme de l'opération

Pour 2024

- Une Incertitude sur les amortissements en fonction des travaux
- LAN a toujours l'amortissement de la construction du port dans leurs comptes, qui sera à 0 € en fin de concession

Un budget qui reste pour autant plutôt stable

Questions diverses

M. DANGY demande quand se fera la bascule de la réserve de 800 K€ actuellement à la commune vers LAN

M. JAHAN répond que LAN fera, en effet, appel à cette réserve pour les travaux, subvention pour les futurs investissements

M. MABO demande si l'appel à la citoyenneté des usagers pour diminuer la consommation de fluides est visible dans les chiffres

M. JAHAN répond que la particularité française réside dans le fait que le coût de l'eau est moindre. Si la réduction de la consommation en eau a un impact minime, il n'en est pas de même pour l'électricité. La mise en place des temporisateurs a eu un effet mais moindre compte-tenu de la hausse des prix. La mise en place de bornes sur le port de Pornic a permis une baisse de 40 % (les plaisanciers ne mettent plus le chauffage en hiver). Le port de Piriac était déjà vertueux

M. DANGY évoque son souhait que les sources d'éclairage soient alignées sur celles du parking

M. JAHAN rappelle que la certification ports propres, obtenue début 2024, se caractérise notamment par un plan d'action et en conséquence un engagement de suivi des consommations et l'obligation d'avoir ces indications en permanence

Pour les carénages :

- Utiliser de l'eau de mer n'est pas opportun d'autant que la désalinisation coute très cher
- Un Circuit fermé, avec réutilisation de l'eau mais avec des restes d'antifoulings (gouttelettes d'eau en suspension)
- Détenir une grande cuve de récupération d'eau de pluie, mais qui nécessite de la place

Ce sont des investissements en lien avec les normes, qui n'auront pas de chiffre d'affaires en face.

RÈGLEMENT PARTICULIER DE POLICE

M. SAVARIT présente les principales modifications

- ajout de définition complémentaires
- rappel sur l'identification des navires
- rappel sur la navigation dans le port et la vitesse
- obligation des gilets de sauvetage pour les enfants de moins de 6 ans
- Demande d'autorisation obligatoire pour le survol d'un drone au-dessus du port

POINT D'ACTUALITÉS SNSM

- Power point annexé au compte-rendu
- Portes ouvertes de mi-juillet à mi-août

CLOTURE DE SÉANCE

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, le conseil portuaire est clos à 11h30.